

La prise en compte des observations dans le règlement fera l'objet d'échanges techniques avec mes services.

Les services de la DRAC restent à votre disposition pour vous apporter leurs conseils et leur assistance pour la poursuite et la finalisation de la procédure de création du PVAP de Tiffauges.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur régional
des affaires culturelles
Marc Le Bourhis

**Monsieur Guillaume JEAN
Président de la communauté de
communes du Pays de Mortagne
21, rue Johannes Gutenberg
La Verrie
85 130 CHANVERRIE**

Copie : Udap de la Vendée
PJ : Annexe - liste des réserves